



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau
Québec**

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a security requirement.

Ce document contient une condition de sécurité.

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Maintenance & Professional Consulting Services
Division (FK)
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet SMART BUILDING SERVICES		
Solicitation No. - N° de l'invitation EN438-170958/A	Date 2016-11-16	
Client Reference No. - N° de référence du client 20170958	Amendment No. - N° modif. 002	
File No. - N° de dossier fk289.EN438-170958	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-289-71747		
Date of Original Request for Standing Offer		2016-10-20
Date de la demande de l'offre à commandes originale		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-30		Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Maquiling(fk div), Amalia O.		Buyer Id - Id de l'acheteur fk289
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4886 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3600	
Delivery Required - Livraison exigée		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:		
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La présente modification 002 vise à répondre aux questions de l'industrie.

Q1 Est-ce qu'on pourrait obtenir une prolongation d'une semaine à la date limite de l'invitation? Une prolongation rapportera la date limite de l'invitation au 8 décembre, 2016.

R1 À ce moment, aucune prolongation ne sera accordée.

Q2 A la section 4.3.1.4 Volets et services, référence 3.1 dans l'énoncé des exigences, c'est décrit qu'on doit répondre aux points A à G, par contre il n'y a pas de point G dans la référence 3.1 de l'énoncé des exigences. Pourriez-vous clarifier ce point?

R2 Paragraphe 3.1 de 4.3.1.4 Volets et services du DOC devrait lire: Solution complète (comme il est décrit aux points A à F de la section 3.1 de l'énoncé des exigences.

Q3 Il est mentionné de respecter le système de numérotation correspondant à la DOC (source : 3.1 Instructions pour la préparation des offres, point b page 9/37)

Q3.1.1 Nous n'avons pas pu trouver de détails relativement au système de numérotation en question. Merci de nous éclairer sur ce point

R3.1.1 Cette exigence veut dire que les numéros de référence dans votre proposition devront suivre la numérotation dans le DOC. Par exemple, «Expérience de l'offrant» est énuméré 4.3.1.1 dans le DOC; ce numéro devrait être la référence dans votre proposition.

Q3.1.2 En outre, y a-t-il des règles de mise en page particulières à respecter (taille de police, police de caractère, taille des marges etc.)?

R3.1.2. Il n'y a pas de règles de mise en page particulières à respecter (taille de police, taille des marges), pourvu que le document soit lisible.

Q4 source : 1.2.3 Exigence de non-divulgence (page 5/37) Une exigence de non-divulgence, énoncée à l'article 3.2 de la Partie

7B.2.2 des présentes, s'applique au besoin pour permettre l'accès à la salle des données afin d'obtenir des documents d'information concernant la présente invitation à soumissionner.

source : 3.2 Section I : Offre technique (page 9/37) Les offrants auront accès à des documents de référence lors de la signature d'un accord de non-divulgence identifié à la section 1.2.3. L'accès à la « salle des données » sera fournie par le biais d'un site FTP ou équivalent. Les offrants pourront demander l'accès en remplissant l'annexe H et en envoyant un courriel au responsable de l'offre à commandes. L'accès sera fourni à un contact identifié par chaque offrant.

Q4.1.1 En conclusion, nous supposons que le document de référence est indispensable afin de pouvoir répondre à l'appel d'offre. Est-ce bien exact ?

R4.1.1 C'est exact.

Q4.1.2 Une fois ce document retourné à votre attention, sous quel délai pourrions-nous obtenir les documents d'information concernant la présente invitation à soumissionner.

R4.1.2. L'accès à la «salle de données» pourra être accordé dans un délai de 2 jours ouvrables suite à la réception d'une demande.

Q5 source: 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction (page 24/36)

Q5.1) Pourriez-vous nous procurer ce document dit "déclaration de condamnation à une infraction" ou nous indiquer comment se le procurer ?

Q5.2) En outre, s'il n'y a eu aucune infraction, cette déclaration doit-elle être néanmoins fournie ?

Q5.3) nous avons retrouvé en ligne un document dit : "Intégrité formulaire de déclaration : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>

Q53.1) Est-ce le document que vous décrivez dans les disposition 5.1.1 de l'appel d'offre ?

Q53.2) D'après ce qu'il est mentionné "Un formulaire de déclaration doit être remis uniquement dans les deux cas suivants (a et b ci-dessous). Ces deux cas ne correspondent pas à notre situation car il n'y a pas eu d'infraction. En somme, que faire dans notre cas de figure ?

a) le fournisseur, une de ses affiliées¹ ou un premier sous-traitant proposé a été accusé ou reconnu coupable d'une infraction criminelle dans un pays autre que le Canada, et cette infraction peut, à la connaissance du fournisseur, s'apparenter à l'une des infractions énumérées dans la Politique d'inadmissibilité et de suspension

b) le fournisseur n'est pas en mesure de fournir les attestations exigées dans les dispositions relatives d'intégrité.

R5 Pour 3.1 à 3.3.2 Les réponses à ces questions se trouvent au site Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>)

Q6 Source : 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre (page 24/36)

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Q6.1) En bas de page de ce document consultable en ligne, il est mentionné "Actuellement, il n'y a pas de noms sur la liste des soumissionnaires à admissibilité limitée. Dès qu'une organisation sera déclarée en non-conformité, le nom de celle-ci sera automatiquement ajouté à la liste."

Nous présumons donc que la liste est vierge pour le moment. Est-ce exact?

Q6.2) Enfin, comment pouvons nous nous procurer le document dit attestation d'offre pour le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi ?

Q6.3) Merci de nous en faire parvenir une version pdf dans la mesure du possible

R6 pour 4.1 à 4.3 Les réponses à ses questions se trouvent au site: (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.189775469.757614988.1464963054)

Q7

7.1) Comment pouvons nous nous procurer le document dit : Statut et disponibilité du personnel M3020T (2016-01-28) (source : appel d'offre page 25/36 - 5.2.3.1 Statut et disponibilité du personnel)

7.2) Merci de nous en adresser une version pdf dans la mesure du possible

R7 pour 5.1 à 5.2 M3020T se trouve sur le site web «achats et ventes» [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat \(CCUA\)](#)

Q8 source : 7A.2 Exigences relatives à la sécurité paragraphe 2 (page 27/36)

Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC. Tant que les autorisations de sécurité du personnel de l'entrepreneur requises au titre du présent contrat n'ont pas été émises par la DSIC, TPSGC, ces derniers NE peuvent PAS PÉNÉTRER sur les lieux sans une escorte.

8.1) Devons nous dès à présent faire cette demande pour les membres de notre personnel ?

8.2) Si oui selon quelle procédure (auprès de qui, comment, à quels frais) ?

R8 pour 6.1 à 6.2. [Pour les réponses aux questions 6.1 et 6.2, voir les instructions qui se trouvent à la page 1 de 34 du DOC.](#)

Q9 source : 7A.2 Exigences relatives à la sécurité, paragraphe 4 (page 27/36)

L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :

- a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;
- b. du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

9.1) est-ce bien là la dernière version dudit manuel : <http://iss-ssi.pwgsc-tpsgc.gc.ca/msi-ism/index-fra.html>

R9 L'information sur le site Web devrait être la dernière version.

Q10 source : 7A.9 Instrument de commande et 7A.11 Ordre de priorité des documents (page 30/36)

Pourriez-vous nous confirmer que notre compréhension de ce qui suit est bien exact.

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC –TPSGC 944 et pour que ces travaux soient autorisés il sera nécessaire de fournir l'ensemble des documents cités au paragraphe 7A.11 Ordre de priorité des documents

R10 Cette section est uniquement pour identifier la liste des documents en ordre de priorité. Il n'y a pas d'exigence à fournir de quoi au paragraphe 7A.11 durant le processus de demande de soumissions.

Q11 source : 7B.7.1 Assurance – exigences particulières (page 33/36) L'entrepreneur doit faire parvenir à l'autorité contractante, dans les dix (10) jours suivant la date d'attribution du contrat, un certificat d'assurance montrant la couverture d'assurance et confirmant que la police d'assurance conforme aux exigences est en vigueur.

Q11.1) Cette obligation est -elle valable à la fois pour l'assurance de responsabilité civile et commerciale et l'assurance de responsabilité contre les erreurs et omissions.

R11 Il y a deux exigences particulières pour conformer à cette exigence : 1) assurance de responsabilité civile entreprise et 2) assurance erreurs et omissions.

Il n'y a aucune autre modification.